



AENES Mouvement Intra-Académique 2019.... C'est parti !

Calendrier	Saisie informatique sur AMIA	Edition des confirmations papier et renvoi par l'agent	Transmission des dossiers par les établissements	Entretien avec les structures et remontée des classements	Dates des CAPA
ADJAENES - ATRF	du 04 au 25 mars	du 26 mars au 1 avril	avant le 29 mars	De mi-avril à mi mai 2019	Mercredi 29 mai Jeudi 13 juin
SAENES	du 4 mars au 1 ^{er} avril	du 02 au 08 avril	avant le 05 avril		Lundi 27 mai 2019
AAE	du 4 mars au 1 ^{er} avril	Du 02 au 08 avril	avant le 12 avril		Mercredi 15 mai

Tous les mouvements se font sur le site suivant : <https://amia.phm.education.gouv.fr/amia> (modalités annexe 1)

Pour les mutations pour raisons médicales ou sociales (annexe 4) : toutes les demandes motivées doivent impérativement être transmises par l'agent-e au médecin conseiller technique du Recteur ou au Service Social dont il relève **avant le 29 mars 2019**

Les demandes de disponibilité/congé parental doivent être déposées au plus tard **le 29 mars 2019**

RECOMMANDATIONS

N'hésitez pas à prendre contact directement avec l'établissement pour obtenir toutes les informations nécessaires (nature du poste, fiche de poste, logement attribué etc...).

Veillez à joindre toutes les pièces justificatives à votre dossier (rapprochement de conjoint, travailleurs handicapés...) pour faire valoir vos points supplémentaires. Ces pièces ne vous seront pas réclamées et pourraient donc ne pas être prises en compte.

Pendant toute la durée d'ouverture du serveur, il est possible de formuler une demande, de la consulter, de la modifier ou de l'annuler. **En revanche, passé le jour de la clôture du serveur, aucun refus ne pourra être admis**, sauf circonstances graves ou imprévisibles dont l'administration appréciera le bien fondé. Pour ce faire, l'agent-e devra faire parvenir sa demande signée et portant la mention « j'annule ma demande de mutation »

Pensez bien à joindre l'imprimé «candidature sur poste profilé» pour toute candidature à l'Université annexe 6 (IUT compris). A noter que la loi prévoit qu'« aucune affectation ne peut être prononcée si le président émet un avis défavorable motivé ».

Consultez le dossier spécial Mutations 2019 sur : www.snasub.fr

Retrouvez-y toutes les informations sur les mutations : cartes scolaires ou comptables, travailleurs handicapés, rapprochement de conjoints, mutations conditionnelles, demande de disponibilité, congé parental, réintégration ...

Le SNASUB à votre écoute

Informez les responsables académiques ou les commissaires paritaires de toute difficulté ou d'un avis défavorable formulé par votre hiérarchie.

Remplissez et transmettez-nous la fiche de vœux SNASUB qui vous concerne, en donnant le maximum de renseignements susceptibles d'étayer une argumentation et accompagnée des pièces justificatives.

COMMISSAIRES PARITAIRES – ADAJAENES

DUPUY Aurelie (titulaire)	Collège J. Jaures 86160 Gencay	Aurelie.dupuy@ac-poitiers.fr	05.49.59.30.08
ARION Bernadette (suppléante)	Lycée Vieiljeux 17000 La Rochelle	bernadette.arion@ac-poitiers.fr	05.46.34.79.32
LAFAYE Christelle (titulaire)	Collège Beauregard 17770 Burie	Christelle.lafaye@ac-poitiers.fr	05.46.94.92.98
VERGNAUD Sylvie (suppléante)	Université 86000 Poitiers	Sylvie.vergnaud@univ-poitiers.fr	05.49.36.64.00

COMMISSAIRES PARITAIRES - SAENES

BARDIT Sylvie (titulaire)	Lycée des Métiers 16800 Soyaux	sylvie.bardit@ac-poitiers.fr	05.45.38.63.63
BOUCHET Lydie (suppléante)	Lycée P 16260 Chasseneuil /Bonnieure	Lydie.bouchet@ac-poitiers.fr	05.45.20.50.00
ROYER Pascal (titulaire)	Collège C. Haigneré 16170 Rouillac	Pascal.royer@ac-poitiers.fr	05.45.96.54.11
DIONET Dominique (suppléante)	Collège M. Jeanjean 17160 Matha	Dominique.dionet@ac-poitiers.fr	05.46.58.51.05

COMMISSAIRES PARITAIRES – AAE

JACQ Catherine (titulaire)	Lycée des Métiers- 16800 Soyaux	Catherine.jacq@ac-poitiers.fr	05.45.38.63.63
SALAUN Yann (suppléant)	Lycée B. Pacal ST 17400 Jean d'Angely	Yann.salaun@ac-poitiers.fr	05.46.32.00.80